

**À tous les membres de la Ville de Montréal
occupant un poste d'aide-bibliothécaire**

**GRIEF D'ÉVALUATION D'EMPLOI
UN RÈGLEMENT PROFITABLE**

Les représentations syndicales ont porté fruit

À la suite des démarches constructives initiées par le SFMM, la Ville de Montréal a donné droit au grief d'évaluation pour l'emploi d'aide-bibliothécaire, initié en 2008. En réglant ce litige, l'employeur fait passer cet emploi du groupe 3 au groupe 4 de traitement, haussant par le fait même le salaire des fonctionnaires occupant un poste de cet emploi.

Quelques milliers de dollars de plus

Au 1^{er} janvier 2011, le minimum salarial de cet emploi était de 25 562 \$ (incluant le 2 % d'augmentation salariale). En intégrant le groupe 4, les syndiqués voient leur salaire annuel minimal atteindre les 28 156 \$, ce qui signifie une hausse salariale de l'ordre de 2594 \$.

Un mode d'ajustement salarial profitable

Une fois cet aspect réglé, un deuxième litige a opposé notre Syndicat à la Ville de Montréal portant, cette fois-ci, sur le mode d'ajustement salarial pour les fonctionnaires **auxiliaires**. Encore là, les discussions initiées par le SFMM, le 6 juillet dernier, lors d'une rencontre de préétape de grief se sont avérées positives. Les parties ont convenu d'un mode d'ajustement profitable pour les membres fonctionnaires auxiliaires visés par ce règlement et ont conclu une entente. Signée le 28 juillet dernier, l'entente précisant les détails du mode d'ajustement a été présentée aux membres lors de l'assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 7 septembre dernier. À l'époque, l'employeur nous avait indiqué que les ajustements de même que le rappel de salaire (rétroactivité) seraient versés au lendemain de l'assemblée.

Un ajustement qui se laisse désirer

Malheureusement, tel n'a pas été le cas! Prétextant la complexité des calculs, l'employeur nous a informés, le 20 octobre dernier, que ce ne sera qu'au début de l'année 2012 qu'il pourra s'acquitter de sa dette envers les aide-bibliothécaires, tant pour les permanents que pour les auxiliaires. Évidemment, nous suivrons avec intérêt l'évolution de ce dossier afin de nous assurer que TOUS recevront l'argent qui leur revient de droit!

Une reconnaissance méritée

L'Équipe du SFMM est vraiment fière d'avoir contribué à rehausser le salaire de plusieurs centaines de ses membres. C'est là le résultat d'une juste reconnaissance du travail pour les syndiqués qui jouent un rôle actif auprès des citoyens qui fréquentent les bibliothèques publiques!